

CIEM

Collectif Interassociatif Enfance et Media

Que pensent les parents des logiciels de contrôle parental ?

Les résultats de l'enquête initiée par le CIEM

Le CIEM a confié le traitement et l'analyse des résultats de l'enquête à Sophie Jehel, chercheur au laboratoire CARISM (Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire sur les Médias)/ IFP, Université de Paris II.

Conscient des risques encourus par les mineurs sur Internet, le Ministère de la famille a obtenu le 16 novembre 2005 l'engagement de l'Association des fournisseurs d'accès à Internet qu'ils mettent à la disposition de leurs clients des logiciels de contrôle parental gratuits. Les principaux fournisseurs d'accès l'ont concrétisé dès avril 2006.

Le CIEM, très attaché à la protection des mineurs dans les médias, a souhaité savoir si les parents utilisaient ces logiciels, et ce qu'ils en pensaient.

L'enquête a été passée entre octobre 2006 et janvier 2007. Les associations du CIEM ont recueilli 2231 réponses au questionnaire, la plupart directement par Internet.

site : www.collectifciem.org
Contact : nalpa@unaf.fr - tél. 01 42 82 12 25 fax 01 42 82 97 66
5, rue Laferrière 75009 Paris

Sommaire

1. Un échantillon diversifié	3
1.1 Diversité des origines associatives :	3
1.2 Diversité géographique :	3
1.3 Configuration des familles :	3
1.4 Equipement Internet :	4
1.5 Type de connexion Internet :	4
2. Les résultats de l'enquête quantitative	5
2.1 L'accès des enfants à Internet :	5
2.2 L'existence de logiciels de contrôle :	6
2.3 L'installation d'un logiciel de contrôle	6
2.3 Une grande diversité de logiciels installés	8
2.4 Qui a effectué l'installation ?	8
2.5 L'appréciation des parents sur les logiciels de contrôle.....	8
3. Comprendre le positionnement des parents sur les logiciels	10
3.1 Les griefs techniques à l'encontre des logiciels	10
3.2 Les réticences de principe :	11
3.3 selon qu'ils ont ou non installé de logiciel.....	11
3.4 Selon qu'ils laissent ou non leurs enfants accéder seuls à Internet.....	12
3.5 Selon l'âge de leurs enfants.....	12
3.6 Peu de différences selon les logiciels utilisés.....	12
3.7 Une demande d'information.....	12
Conclusion	13
Le comportement des parents :	13
Le positionnement des parents	13
Des pistes pour agir	15
La protection des mineurs sur internet : une priorité pour le CIEM.....	17

1. Un échantillon diversifié

1.1 Diversité des origines associatives : les associations de parents très concernées

On constate que l'origine des questionnaires est assez diversifiée, la part des parents contactés par l'intermédiaire de la PEEP est particulièrement élevée (45%). Les deux tiers des personnes qui ont répondu à l'enquête l'ont fait par l'intermédiaire d'associations de parents d'élèves.

Origine des questionnaires :

	Effectifs	en %
Associations familiales	721	32%
Associations de parents d'élèves	1510	68%
Autres	113	5%
Total	2231	100%

1.2 Diversité géographique : toutes les régions ont participé

L'échantillon est assez bien distribué sur l'ensemble de la France. Toutes les régions ont participé à l'enquête. Certes certaines sont un peu sous-représentées (Nord Pas-de-Calais, Bretagne, DOM) et d'autres surreprésentées (Ile-de-France, Rhône Alpes).

L'enjeu pour le CIEM n'était pas d'obtenir un résultat représentatif de l'ensemble de la population, la diversité d'origine géographique des réponses assure cependant des réponses significatives sur ce plan.

1.3 Configuration des familles : les ados au cœur des préoccupations

La majorité des parents qui ont répondu au questionnaire ont des adolescents à la maison : 21 % des parents ont des enfants de moins 8 ans, 41 % ont des enfants entre 8 et 12 ans, 53% des enfants entre 12 et 16 ans, 40 % ont des enfants de plus de 16 ans.

Le total de ces pourcentages fait plus de 100%. Certains parents ont en effet des enfants dans différentes tranches d'âge.

1.4 Equipement Internet : la domination d'Orange

Les clients de **Orange, Free et Neuf Cegetel** sont particulièrement représentés, conformément à leur place sur le marché national¹.

Votre fournisseur d'accès est :

	en %
Non réponse	5
Orange /Wanadoo	40
Free	22
Neuf Cégétel	10
Alice	5
Club Internet	5
AOL	5
Autre	9
Total	100

1.5 Type de connexion Internet : quasi exclusivité du haut débit

La presque totalité des parents qui ont répondu à l'enquête disposent d'une **connexion haut débit : 93%** contre 6% ayant le bas débit².

Pour mémoire, on rappellera que la population disposant d'une connexion Internet à domicile en juin 2006 est de 45 %, mais que c'est le cas de 66% des enfants de 12-17 ans. Le fossé numérique persiste puisque 88% des cadres supérieurs sont équipés contre 38 % des ouvriers³.

¹ Orange détient au premier trimestre 2007 49% du marché de l'adsl, Free 19% et Neuf cégétel qui a racheté AOL en septembre 2006 18%. Les trois opérateurs détiennent 90 % du marché national, cf «ADSL : loin derrière Orange, Neuf Cegetel et Free se disputent la place de dauphin » N.Brafman Le Monde 15 mars 2007

² L'enquête publiée par Médiamétrie le 14 mai 2007 indique que 94% des Français connectés à domicile le sont avec le haut débit.

³ Source : enquête Credoc « Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français», juin 2006.

2. Les résultats de l'enquête quantitative

2.1 L'accès des enfants à Internet : 7 parents sur 10 autorisent l'accès libre

72 % des parents déclarent laisser leurs enfants accéder seuls à Internet, 28 % ne les laissent pas accéder à Internet seuls ou les accompagnent. Ces choix dépendent en partie de l'âge des enfants.

Les moins de 8 ans : le plus souvent accompagnés

Il existe un lien fort entre le fait d'avoir un enfant de moins de 8 ans et le fait de ne pas laisser ses enfants seuls sur Internet : 62% des parents qui ont des enfants de moins de 8 ans refusent que leurs enfants soient seuls sur Internet, tandis que 38 % le leur accordent.

8-12 ans : majoritairement en accès libre

Les comportements des parents s'inversent dès que les enfants ont entre 8 et 12 ans. Dans cette tranche d'âge, 68 % des parents les laissent déjà aller seuls sur Internet. La différence de comportement avec la moyenne est donc faible.

Avec l'âge des enfants, l'idée de leur restreindre l'accès à Internet s'estompe progressivement. Les parents sont 85% à laisser leurs enfants de 12 à 16 ans utiliser seuls Internet, et 92% leurs enfants de plus de 16 ans.

Le rôle des choix éducatifs

Il est probable que le fait de laisser les enfants accéder seuls à Internet dépende non seulement de leur âge mais aussi de choix éducatifs des parents.

On constate selon la proximité des parents avec des associations, une différence sensible de comportement. Les parents contactés par les associations de parents d'élèves (PEEP, FCPE et UNAPEL) sont plus enclins à laisser leurs enfants aller seuls sur Internet que les parents contactés par les associations familiales (Familles de France, AFC, UNAF ou UDAF).

Vos enfants ont-ils accès à Internet seuls ?

	Pas d'accès seuls	Accès seuls
Associations familiales	37%	63%
Associations de parents d'élèves	22%	78%

2.2 L'existence de logiciels de contrôle : une information qui est bien passée

La quasi-totalité des parents qui ont répondu à l'enquête (96%) étaient au courant de leur existence.

Le nombre de ceux qui savent que certains logiciels sont gratuits est plus bas. Seuls 66 % l'ont compris, malgré les informations diffusées par de nombreux médias.

Les parents ont été informés de l'existence des logiciels de contrôle **par leur fournisseur Internet**, en premier ressort : soit directement, soit par des messages « publicitaires » diffusés à la télévision. Tel a été le cas de la moitié d'entre eux. Les autres l'ont appris grâce aux **autres médias** : télévision, radio et dans des proportions similaires par la presse écrite (magazines spécialisés en informatique ou presse famille, parfois liée à des associations). L'entourage personnel, amical et professionnel a également sensibilisé un nombre non négligeable de parents.

2.3 L'installation d'un logiciel de contrôle? 39% des parents l'ont fait, 61% ne l'ont pas fait

Bien qu'au courant de l'existence de ces logiciels, la majorité des parents (61 %) n'en ont pas installé. Seuls 39% des parents l'ont fait.

Des différences selon les fournisseurs d'accès : faibles (sauf chez AOL)

On retrouve à peu près ces proportions quel que soit le fournisseur d'accès. Free a un pourcentage un peu plus important de non-installateurs (65 %). Seuls les clients d'AOL inversent la tendance avec 60% d'utilisateurs de logiciel contre 40 % de non-utilisateurs.

Des différences selon l'information sur la gratuité : importantes mais insuffisantes

La gratuité des logiciels semble un élément important pour modifier les comportements parentaux mais n'est pas une condition suffisante. En effet, lorsqu'ils savent que des logiciels gratuits existent, les parents sont plus nombreux (47%) à les essayer. Mais cela ne représente pas encore la moitié des parents informés.

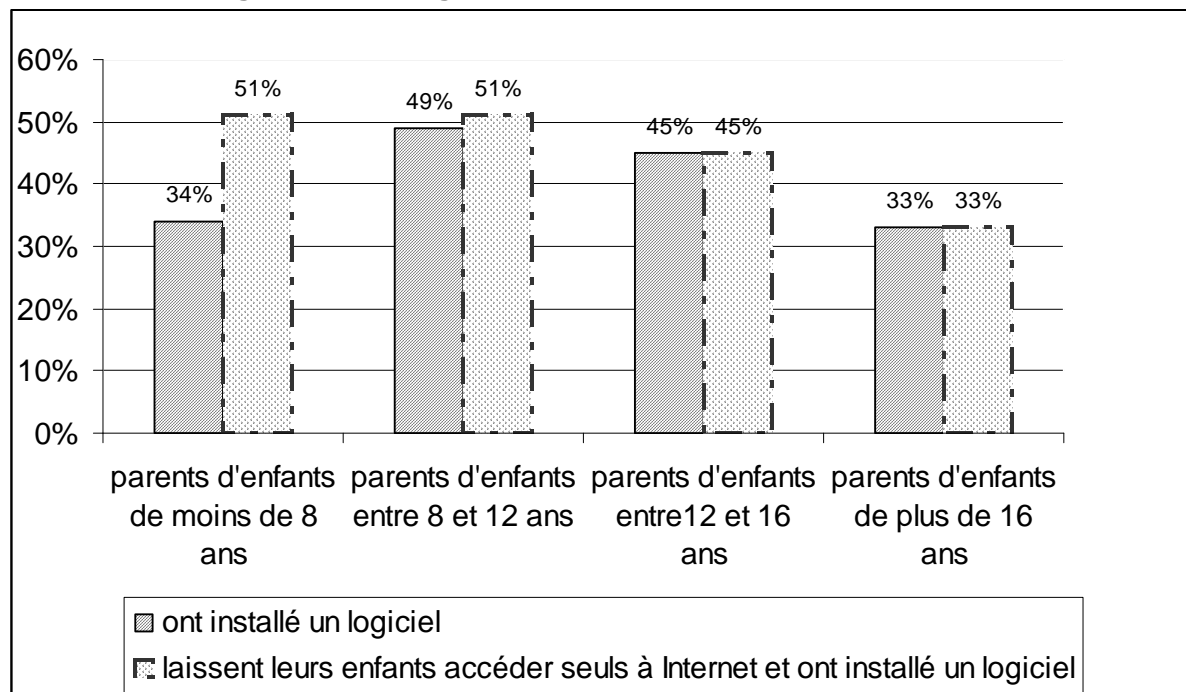
Des différences selon le libre accès des enfants

Le fait de laisser ses enfants surfer seuls sur Internet est une motivation supplémentaire pour installer un logiciel de contrôle. Ainsi les parents qui autorisent leurs enfants à aller seuls sur Internet, sont plus nombreux à avoir installé de logiciel (43%) que ceux qui disent qu'ils leur refusent (29%)⁴.

⁴ Pourcentages calculés sur la base de ceux qui savent que les logiciels existent.

Les différences selon l'âge des enfants : la motivation particulière des parents d'enfants de 8 à 12 ans

Installation du logiciel selon l'âge des enfants :



Les moins de 8 ans : peu équipés

Les parents qui ont un enfant de moins de 8 ans sont un peu moins nombreux que la moyenne à s'équiper d'un logiciel de contrôle: 34 % contre 39 %⁵.

Mais chez les parents d'enfants de moins de 8 ans, il y a un lien fort entre l'installation d'un logiciel et le libre accès à Internet. 51 % des parents qui autorisent leurs enfants à surfer seuls ont installé un logiciel, contre 22% de ceux qui déclarent leur refuser. On constate cependant que 48 % des parents d'enfants de moins de 8 ans qui laissent Internet en accès libre n'ont pas installé de logiciel.

Les 8-12 ans : les plus équipés

49 % des parents qui ont un enfant entre 8 et 12 ans se sont équipés d'un logiciel de contrôle⁶.

Ils sont à peine plus nombreux quand leurs enfants ont accès seuls à Internet : 51 %.

Les 12-16 ans : souvent équipés

45 % des parents qui ont un enfant entre 12 et 16 ans l'ont fait.

La différence de comportement entre ceux qui laissent leurs enfants avoir accès seuls à Internet et les autres n'est pas significative.

Les 16 ans et plus : les moins équipés

Les parents qui ont un enfant de plus de 16 ans n'ont pas trouvé d'intérêt particulier à installer un logiciel, ils sont plutôt moins nombreux que la moyenne à faire la démarche: 33% contre 39%⁷. A cet âge, la différence de comportement entre ceux qui laissent leurs enfants avoir accès seuls à Internet et les autres n'est pas significative.

⁵ idem

⁶ idem

⁷ Pourcentages calculés sur la base de ceux qui savent que les logiciels existent

2.3 Une grande diversité de logiciels installés

Les parents citent une cinquantaine de logiciels, en donnant soit le nom de leur fournisseur, soit celui du logiciel lui-même. Un nombre élevé de personnes ne connaissent pas le nom du logiciel qu'elles utilisent ou qu'elles ont installé un jour (28 %). Certains citent des antivirus qui améliorent certes la sécurité de leur ordinateur mais n'ont pas de fonction de contrôle parental.

Les trois premiers logiciels cités sont ceux de **Orange** (pour 19 % des logiciels installés) qui est aussi premier fournisseur de l'échantillon, **Norton** (pour 12 %), et **AOL** (pour 6 %). Le nombre de parents citant les logiciels de Free ou de Neuf Cegetel est très faible.

2.4 Qui a effectué l'installation ? 8 parents sur 10 l'ont fait eux-mêmes

La plupart du temps ce sont **les parents eux-mêmes (dans 84 % des cas)** qui ont installé le logiciel.

Le nombre de parents qui ont eu recours à un installateur professionnel, sans doute au moment de l'accès à Internet, est très bas (4%), de même niveau que celui des parents qui demandent de l'aide à leurs enfants. On a même des témoignages de parents qui, ayant des compétences en informatique faibles, disent qu'ils préfèrent ne rien installer plutôt que de demander de l'aide à leurs enfants.

2.5 L'appréciation des parents sur les logiciels de contrôle

Une démarche facile

Les parents qui ont installé un logiciel ont trouvé la démarche facile pour 67 % d'entre eux, moyennement facile pour 16,3 %. Le nombre de parents qui l'ont trouvé difficile voire impossible est faible, de l'ordre de 7 %.

Les parents satisfaits

Sur les 39% de parents qui se sont équipés, la majorité (63 %) se déclare satisfaits : tout à fait satisfaits pour 28 %, assez satisfaits pour 35 %. Parmi les parents qui se disent assez satisfaits, un tiers vont cependant laisser des appréciations critiques sur leur logiciel. Certains se disent satisfaits, tout en indiquant plus loin qu'ils ne s'en servent que pour limiter la durée d'utilisation d'internet par leurs enfants.

Les parents satisfaits de leur logiciel ne représentent cependant que 24 % de l'ensemble des parents qui ont participé à l'enquête, soit un parent sur quatre.

Les parents mécontents et les silencieux

8% se déclarent « pas du tout satisfaits » et près d'un tiers des parents (29 %) qui ont installé un logiciel ne répondent pas à la question.

On observe que les parents qui ne répondent pas à cette question sont à 60% des parents qui déclarent avoir désinstallé le logiciel pour des raisons diverses. Ils sont également nombreux à se plaindre de l'excès de complications et des blocages qui découlent de l'installation d'un logiciel pour l'utilisation de leur ordinateur dans les commentaires qu'ils ont laissés (voir *infra* analyse qualitative).

Selon l'âge des enfants : pas de tendance nette

Il n'y a pas beaucoup de différences dans le degré de satisfaction des parents selon l'âge de leurs enfants. Cette observation est surprenante car on pouvait penser que les contraintes issues des logiciels sont plus adaptées aux internautes les plus jeunes alors qu'elles deviennent, selon certains témoignages de parents, difficiles à gérer lorsque les enfants sont plus grands et ont des recherches à faire sur Internet ne serait-ce que dans un cadre scolaire.

Selon le logiciel : pas de tendance nette

Ceux qui espéraient tirer de cette enquête des recommandations pratiques en terme de logiciels seront déçus : de façon surprenante, aucune tendance nette ne se dégage entre le niveau de satisfaction et le logiciel utilisé. Cela pourrait laisser entendre que les difficultés issues des logiciels ne sont pas propres à un logiciel en particulier mais sont inhérentes au fonctionnement de la plupart des logiciels actuels.

Plus de 24 % déclarent l'avoir désinstallé

Pour que le questionnaire reste court et que les parents le remplissent jusqu'au bout, il ne leur était pas demandé s'ils avaient conservé ou s'ils avaient désinstallé le logiciel, mais quelle était leur appréciation du logiciel s'ils l'avaient gardé, et quelles étaient les raisons de la désinstallation dans le cas contraire.

On ne sait donc pas exactement quel est le taux de désinstallation du logiciel. 10 % des parents qui avaient installé un logiciel signalent qu'ils ont dû le désinstaller, parce que leur ordinateur ne fonctionnait pas normalement et 14 % qu'ils ont dû le faire pour une autre raison. 24 % est donc un seuil minimum.

3. Comprendre le positionnement des parents sur les logiciels

Plus de 600 parents ont laissé 53 pages de commentaires sur le fonctionnement et l'utilisation des logiciels de contrôle.

Ces commentaires ont été analysés afin de dégager les grandes tendances de ces critiques. Un échantillon des témoignages a également été sélectionné afin de comprendre concrètement les problèmes soulevés par les parents (voir annexe 1) et leurs attentes. Cette analyse devrait permettre de comprendre à la fois les difficultés rencontrées par les parents qui ont installé un logiciel de contrôle parental et les raisons du nombre relativement peu élevé de parents qui ont fait cette démarche, alors qu'ils sont presque tous au courant de l'existence de ces logiciels. Un certain nombre de parents, très satisfaits de leur logiciel ont aussi recommandé le leur ou donné quelques conseils d'utilisation.

Sur les 628 parents qui ont laissé un commentaire, 272 sont des parents qui n'ont pas installé de logiciel, ce qui représente environ 20 % des parents de l'échantillon qui sont dans ce cas, et 346 sont des parents qui disent en avoir installé un, soit 41% des parents de l'échantillon qui sont dans ce cas. 10 parents ne disent pas s'ils en ont installé un.

3.1 Les griefs techniques à l'encontre des logiciels : trop lents, insuffisants, trop complexes, faciles à contourner

On peut regrouper les critiques techniques adressées par les parents aux logiciels de contrôle autour de 4 pôles principaux.

- **Un filtrage excessif et « trop long »** : 21 % des parents⁸ se plaignent de ce que, suite à l'installation d'un logiciel, l'ordinateur, l'accès à Internet, voire la consultation de leur boîte électronique ne fonctionnent plus normalement. 20 % sont gênés par les lenteurs que génère le logiciel parce qu'il bloque trop de sites qui ne présentent pas de problème selon les parents. Ces gênes sont acceptées par une partie des parents au nom de la protection des mineurs et considérées comme inacceptables par d'autres.
- **Un filtrage insuffisant** qui laisse passer des images choquantes et donc **inefficace** : 11% des parents estiment que le filtrage est insuffisant et laisse passer des messages ou des images choquantes pour leurs enfants. Le filtrage est parfois jugé par certains à la fois excessif et insuffisant. 12 % le considèrent comme non efficace pour protéger leurs enfants, ce qui regroupe des critiques globales ou très sévères.
- **Un filtrage trop complexe** : 10 % des parents estiment que les procédures sont trop complexes, et qu'elles induisent un mauvais fonctionnement de l'ordinateur, bloquant parfois l'accès à Internet ou à leur messagerie électronique. Le logiciel est « difficile à régler », 7 % n'arrivent pas à le faire. Des difficultés apparaissent notamment lorsqu'il faut « partager l'ordinateur » entre des enfants d'âge différents, ou entre les enfants et les parents. Beaucoup ne sont en effet pas formés en informatique.

⁸ Ces pourcentages sont calculés sur la base des 628 parents qui ont laissé un commentaire.

- Un **filtrage « facilement contournable »** par un jeune internaute : 5 % des parents estiment que le système est, au contraire, tellement simple que des enfants un peu habiles, a fortiori des adolescents, peuvent aisément le contourner.
- 2,5 % sont gênés ou **choqués par le prix**.
- Quelques parents équipés d'ordinateurs Mac n'arrivent pas à trouver de logiciel adapté.

Ces critiques émanent pour la plupart de parents qui ont utilisé ces logiciels, et pour une part aussi de parents qui ne vont pas même essayer de les mettre en œuvre parce qu'ils ont été mis au courant de ces difficultés par des personnes de leur entourage.

3.2 Les réticences de principe : les parents préfèrent faire confiance à l'éducation, au dialogue ou à la surveillance directe

Un nombre élevé de parents s'oppose aussi aux logiciels de contrôle parental pour des raisons de principe. Un parent sur quatre considère que l'éducation, la confiance, le dialogue avec ses enfants sont préférables à un outil approximatif, gênant pour la navigation, ou facilement contournable par des adolescents voire des préadolescents.

Un parent sur cinq préfère à l'installation du logiciel (en plus de l'éducation et du dialogue ou à leur place) la présence physique des parents ou le contrôle a posteriori des sites fréquentés.

Un certain nombre de parents indiquent au contraire que l'éducation et le contrôle technique ne s'opposent pas. Ils expliquent que, même s'ils sont satisfaits de l'outil, son utilisation ne saurait dégager les parents de leur responsabilité éducative et qu'ils combinent donc les deux systèmes de contrôle : automatique par le logiciel, éducatif dans leurs relations avec les jeunes.

3.3 Ceux qui n'ont pas installé de logiciel revendiquent l'éducation, la confiance ou la surveillance parentale

Ce sont essentiellement les parents qui n'ont pas installé de logiciel qui considèrent que les moyens éducatifs traditionnels (dialogue, confiance, éducation des enfants pour 43%, surveillance parentale pour 36%) sont préférables à un outil technique.

On peut voir aussi qu'une partie des parents qui n'ont pas utilisé ce type d'outil appréhendent aussi ses limites techniques (blocage, filtre excessif, inefficacité...) mais que ce n'est pas leur principal souci.

Au contraire, les parents qui ont expérimenté un logiciel de ce genre ne s'y opposent pas par principe, mais souhaiteraient que son utilisation soit plus facile. Ils concentrent leurs observations sur les insuffisances et les lourdeurs du logiciel : 32% constatent des blocages de l'ordinateur, 31% un filtrage excessif, 17% un filtrage insuffisant, 13% regrettent des procédures trop complexes, 12% évoquent des difficultés de réglage.

3.4 Selon qu'ils laissent ou non leurs enfants accéder seuls à Internet, les parents sont plus ou moins critiques

Ceux qui refusent l'accès de leurs enfants à Internet seuls, sont plus nombreux à émettre des doutes sur la fiabilité des systèmes de filtrage automatique (ils ne sont « pas efficaces », les filtres sont « insuffisants »).

Ceux qui laissent leurs enfants surfer sur Internet ont une propension particulière à penser que l'éducation des enfants, le dialogue et la sensibilisation sont des méthodes nécessaires et efficaces de protection.

Mais dans chaque groupe, un parent sur cinq se plaint des blocages entraînés par le logiciel.

3.5 Selon l'âge de leurs enfants, la position des parents varie

Lorsque leurs enfants sont petits, ils expriment un peu plus leur préférence pour une présence ou une surveillance directe. Les parents sont aussi davantage gênés par les blocages suscités par le logiciel, sans doute du fait que le filtrage est maximum. Les parents de jeunes enfants et de préadolescents sont aussi plus critiques sur la fiabilité du filtrage et ses insuffisances.

Plus les enfants grandissent, plus la préférence des parents va à l'éducation des enfants, au dialogue, à la confiance entre parents et enfants. L'idée de contrôle « physique » ne disparaît pas mais il est alors davantage orienté vers la vérification des sites fréquentés via l'historique, et moins axé sur la présence réelle des parents lors des connexions à internet. Mais quel que soit l'âge de leurs enfants, un parent sur cinq considère que le filtrage est imprécis et vise des sites sans problèmes.

3.6 Peu de différences selon les logiciels utilisés.

Les comparaisons entre les appréciations portées par les différents utilisateurs de logiciels ne sont pas significatives statistiquement. On peut cependant dire qu'aucun des principaux logiciels utilisés n'échappe à la critique des parents sur ses aspects fonctionnels : blocages, filtre insuffisant ou excessif.

3.7 Une demande d'information

17% des parents qui ont laissé un commentaire souhaiteraient être mieux informés sur les logiciels, leur fonctionnement, et connaître les résultats de l'enquête.

Conclusion

Le contrôle parental sur Internet est un sujet d'inquiétude et d'intérêt pour de nombreux parents. En témoigne le nombre élevé de répondants à l'enquête (2231) et de commentaires (628). Une partie d'entre eux sont aussi à la recherche d'informations complémentaires.

Le comportement des parents :

- 1) **Accès des enfants seuls à internet** : 72% des parents qui ont répondu à l'enquête déclarent laisser leurs enfants accéder seuls à Internet. 62 % des parents de moins de 8 ans disent qu'ils leur refusent l'accès libre à Internet. Mais dès 8-12 ans les comportements s'inversent et 68% des parents laissent leurs enfants accéder seuls à Internet.
- 2) **Information des parents sur l'existence des logiciels** : 96% des parents sont informés de l'existence des logiciels de contrôle parental.
- 3) **Installation d'un logiciel** : seulement 39% des parents qui connaissent l'existence des logiciels en ont installé un, 61% ne l'ont pas fait. Les parents qui ont des enfants entre 8 et 16 ans sont les plus intéressés par ces logiciels : 49 % des parents d'enfants de 8 à 12 ans et 45 % des parents d'enfants de 12 à 16 ans en ont installé un. C'est aussi le cas de 51% des parents qui ont des enfants de moins de 8 ans mais les laissent accéder seuls à Internet.
- 4) **Gratuité des logiciels** : Deux parents sur trois seulement sont informés de l'existence de logiciels gratuits. La gratuité n'est de toute façon pas la seule voie qui permettra la diffusion et l'utilisation de ces logiciels puisque seulement 47% de ceux qui sont au courant des logiciels gratuits en ont installé.
- 5) **Appréciation des parents** : L'installation du logiciel a paru facile à la plupart des parents, seuls 7% l'ont trouvée difficile ou impossible. 63% des parents qui ont installé ces logiciels se déclarent satisfaits. Ce chiffre est encourageant mais n'est pas suffisant pour assurer la protection des mineurs. Ces parents ne représentent en effet que 24% de l'échantillon, soit un parent sur quatre. 8% ne sont pas du tout satisfaits et 29% ne donnent pas leur avis, parmi lesquels une majorité a désinstallé le logiciel en raison notamment des gênes occasionnées dans la navigation.

Le positionnement des parents

Le nombre de parents qui laissent leurs enfants accéder seuls à Internet (72%) est donc nettement plus élevé que celui des parents qui ont installé ou tenté d'installer des logiciels de contrôle parental (39%), et que celui des utilisateurs satisfaits (24%). Pourquoi les parents n'utilisent-ils pas davantage les logiciels de contrôle ? L'enquête révèle deux raisons principales : d'une part les problèmes rencontrés par les parents lors de l'utilisation du logiciel, d'autre part la méfiance de nombreux parents vis-à-vis de ce type de solution.

- 1) Les commentaires laissés par plus de 600 parents aident à comprendre leur positionnement. **Les parents qui ont fait la démarche d'installer un logiciel évoquent des difficultés liées à l'installation du logiciel** : les désagréments majeurs sont les blocages qui en découlent pour l'utilisation de l'ordinateur ou de la boîte électronique (32% s'en plaignent), la nécessité de devoir intervenir pour débloquer un grand nombre de sites qui leur paraissent convenables pour leurs enfants (sites de magasins grand public, sites scolaires notamment, 31% s'en plaignent). 17% de ces parents craignent aussi l'insuffisance du filtrage notamment pour les forums, les messageries de dialogue, les boîtes électroniques. 13% sont lassés par des procédures complexes, 12% évoquent des difficultés de réglage.

- 2) **Un nombre important de parents qui n'ont pas installé de logiciel sont opposés à cette démarche et revendiquent d'autres méthodes** : 43 % de ces parents préfèrent faire confiance à leurs enfants, qu'ils se chargent de sensibiliser aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer sur Internet, 36 % déclarent accompagner leurs enfants par un contrôle plus ou moins serré, notamment en vérifiant les sites fréquentés par l'historique. Parmi ces parents, un nombre important considère que faire confiance à un outil mécanique de contrôle relèverait d'une sorte de démission parentale, et serait dangereuse.

Des pistes pour agir

Une information plus complète de la part des fournisseurs d'accès, dans l'attente de l'amélioration des logiciels de filtrage

Tant que les problèmes rencontrés par les parents dans l'utilisation de ces logiciels (lourdeurs de fonctionnement, blocages, filtres excessifs, procédures trop complexes, difficultés de réglage) ne seront pas résolus, on peut craindre qu'un nombre important de parents ne continue de s'abstenir de cette démarche. Le fait que pratiquement aucun des logiciels les plus utilisés n'échappe à la critique pourrait laisser entendre que c'est le fonctionnement même de la plupart de ces logiciels qui est globalement très lourd pour les utilisateurs qui veulent éviter la violence et la pornographie à leurs enfants. Il est donc important que les opérateurs de l'Internet et les pouvoirs publics prennent conscience des insuffisances des systèmes actuels et tiennent compte des critiques qui émanent des parents utilisateurs des logiciels de contrôle.

Dans l'attente d'améliorations substantielles des logiciels, et en particulier des logiciels gratuits, une plus grande information de la part des Fournisseurs d' Accès à Internet dans leur utilisation semble indispensable.

Education aux médias et protection ne s'opposent pas

Internet est un média différent des autres. Certes les jeunes s'y sont accoutumés rapidement et son espace leur paraît familier mais ses dangers sont spécifiques. Comme il procède par globalisation, il met les jeunes en contact avec des messages qui viennent du monde entier, dont la source n'est pas fiable, et qui ne sont pas soumis à des instances de régulation, à la différence de la radio ou de la télévision. Eduquer et accompagner ses enfants sur Internet quand on le peut ne s'oppose pas avec le fait d'utiliser un logiciel pour éviter la confrontation des mineurs avec des messages violents qui peuvent les fragiliser. Le CIEM est très attaché à la promotion de l'éducation critique aux médias. Mais le respect des droits de l'enfant suppose aussi bien son éducation et sa protection, qui doit être assurée en l'occurrence par la combinaison de différents moyens.

Une sensibilisation insuffisante des parents aux dangers de l'Internet pour les plus jeunes

La revendication d'une responsabilité éducative de la part de parents qui mettent au premier plan l'éducation, le dialogue avec les enfants, la mise en garde des jeunes et la confiance entre parents et enfants est louable. Elle est sans doute la condition nécessaire aujourd'hui pour établir une relation apaisée entre parents et enfants et favoriser le développement de l'autonomie des jeunes. S'il est assez compréhensible que les démarches éducatives des parents augmentent avec l'âge des enfants, on peut cependant s'interroger sur la pertinence de laisser des mineurs de 8 ans accéder seuls à Internet, avec ou sans contrôle parental. La possibilité d'une démarche autonome à cet âge sur ce média paraît faible, les dangers immenses.

Une prise de conscience insuffisante des parents des limites du contrôle a posteriori

La revendication éducative des parents conduit un nombre important d'entre eux à refuser l'aide d'un contrôle technique. Or le raisonnement de ces parents sous-estime les dangers d'Internet et surestime aussi bien la disponibilité des parents que la capacité des jeunes à y faire face et à en parler sereinement avec leurs parents. Etant donné l'importance qu'a prise Internet dans la sociabilité des jeunes, et déjà des préadolescents, nombreux sont ceux qui ne disent pas à leurs parents ce qu'ils ont dû voir ou subir sur Internet, par crainte notamment de ne plus y avoir accès. Certes de nombreux parents disent qu'ils contrôlent eux-mêmes, directement ou à distance, les sites fréquentés par leurs enfants. Mais ce contrôle a ses limites : il exige une grande disponibilité du parent, qu'il s'agisse d'accompagner l'enfant dans ses recherches scolaires ou de surveiller l'ensemble des sites consultés, il ne s'accommode pas bien de l'autonomie réelle des adolescents. L'historique des sites peut être effacé. On peut aussi douter de l'efficacité d'un contrôle a posteriori quand l'enfant a été confronté à des images ou à des propositions choquantes... Quant à l'argument avancé par plusieurs parents selon lequel l'absence de contrôle dans d'autres lieux que le domicile familial justifierait de ne pas protéger l'enfant chez lui, il peut être abordé d'une toute autre façon : les précautions que prennent les parents pour éviter que leurs enfants ne soient agressés par des images ou des propositions dérangeantes ne servent pas seulement à les protéger mais aussi à marquer des limites à ce qui est acceptable ou non dans la conscience de l'enfant.

La protection des mineurs sur Internet : une priorité pour le CIEM

Rappel des sites publics de protection des mineurs sur Internet

Le CIEM ne saurait pour sa part procéder à l'évaluation de la capacité des logiciels existants, il ne peut que renvoyer aux sites des pouvoirs publics et à ceux des associations recommandées par les pouvoirs publics.

- Pour comprendre les dangers d'Internet et les procédures utiles on peut consulter <http://www.internetsanscrainte.fr/>. Sur ce site se trouvent notamment les animations « Vinz et Lou sur internet » destinées à sensibiliser les enfants aux dangers d'internet.

- Pour lutter contre la pédophilie et faire un signalement, on peut consulter le site <https://www.internet-mineurs.gouv.fr/>.

- Pour l'évaluation de l'efficacité technique des logiciels de contrôle parental, les sites publics renvoient aux tests effectués par les associations :

- e-enfance, http://www.e-enfance.org/cote_parents/soft/test/
- Action innocence <http://www.filtration.info/web/index.aspx>.

La dynamique d'Internet : un média incontournable

Le nombre de foyers français abonnés à Internet ne cesse d'augmenter. Médiamétrie vient de publier des résultats d'audience pour le second trimestre 2007, 47% de foyers français sont abonnés à Internet, ce qui représente une progression de 13% en un an, 58% des 11 ans et plus sont allés sur Internet au moins de juin 2007 soit une progression de 9% en un an. Internet est un média attractif dont les usages sont multiples. Parmi les sites particulièrement fréquentés par les jeunes, on trouve en bonne place dans le top 30 des sites Internet (selon Médiamétrie) : MSN, Wikipedia, Skyrock, You tube... Ceux qui sont habitués à aller sur Internet savent bien combien il est difficile et désagréable de s'en passer quand pour une raison quelconque leur connexion ne fonctionne plus. Internet est devenu indispensable à ses utilisateurs. Nombre d'établissements scolaires créent leur site et y proposent aux élèves des ressources pédagogiques.

Les parents ne doivent pas être les seuls à assurer la sécurité de leurs enfants

Internet reste cependant pour les parents une source d'inquiétude, ils savent à quel point la connexion sur des sites érotiques ou pornographiques est facile sans logiciel de contrôle. Certains préfèrent d'ailleurs renoncer carrément à Internet. On voit dans l'enquête que les logiciels proposés n'obtiennent la confiance que d'un quart des parents. L'engagement des Fournisseurs d'accès de fournir un logiciel de contrôle est donc aujourd'hui une demi-mesure : elle ne satisfait qu'une minorité de parents. Il ne serait pas raisonnable de s'en contenter. On ne peut se satisfaire de dispositifs techniques qui gênent autant leurs utilisateurs. On ne peut pas non plus laisser les parents assumer la responsabilité d'assurer seuls la sécurité des activités de leurs enfants sur internet. Ce serait déséquilibré. L'accès des jeunes à Internet va

connaître prochainement un nouvel essor sur les téléphones mobiles dont les coûts de connexion sont en baisse. Il est urgent de trouver de nouvelles solutions, des solutions efficaces de filtrage ou de classification des sites.

Le CIEM souhaite, sur la base de cette enquête, ouvrir un dialogue avec les pouvoirs publics et les opérateurs pour que les difficultés concrètes des parents soient prises en compte dans les outils censés assurer la protection des mineurs.

Annexe 1

Observations et commentaires des parents

On trouvera ici un échantillon des plaintes ou des observations récurrentes laissées par les plus de 600 parents qui ont laissé un commentaire dans le cadre de l'enquête. Certains témoignages appelaient un commentaire, celui-ci est en italique. *Les noms des logiciels cités par les parents ont été conservés pour la validité des témoignages, les entreprises qui en sont responsables disposeront si elles le souhaitent d'une possibilité de réponse à ces observations que le CIEM s'engage à diffuser.*

Demande d'information sur les logiciels de contrôle, sur l'enquête

Les parents sont contents de l'initiative que constitue cette enquête et nombreux sont ceux qui souhaitent avoir une information précise :

Certains aimeraient savoir où sont accessibles les logiciels gratuits, *ne sachant pas qu'ils sont disponibles sur le site de leur FAI.*

Plusieurs se plaignent de la difficulté à obtenir de l'information sur les réglages des logiciels auprès de leur fournisseur d'accès.

Ils se demandent si les logiciels gratuits sont aussi efficaces que les payants, et plusieurs indiquent que les payants sont à leur avis meilleurs.

De nombreux parents aimeraient avoir des conseils sur les meilleurs logiciels disponibles, ceux qui ne bloqueraient ni les sites de « e-bay » ni celui « de la SNCF » mais « seulement la pornographie et la violence ».

Certains, qui, au contraire, ne constatent pas beaucoup de blocages, voudraient savoir comment évaluer l'efficacité du contrôle de leur logiciel.

D'autres voudraient connaître les procédures à suivre. Certains sont des parents de jeunes enfants qui ne se sentent pas encore concernés mais qui aimeraient se préparer.

Un des soucis de plusieurs parents est de contrôler le temps passé par les enfants sur internet, et ils voudraient connaître les logiciels disponibles.

Certains voudraient également contrôler les messages téléchargés par des logiciels comme bit torrent ou e-mule.

Une autre demande d'info concerne les sites dangereux, certains parents souhaiteraient avoir accès à une liste noire pour comprendre quels sont les sites bloqués.

Ils aimeraient aussi avoir connaissance des résultats de l'enquête.

Certains évoquent parfois des problèmes liés à d'autres médias, comme les téléphones portables, *ils ignorent qu'il existe aussi un système de contrôle parental disponible sur appel auprès de l'opérateur.*

Certes les associations qui ont lancé ce questionnaire pourront répondre pour partie à ces demandes, mais les parents indiquent aussi que l'école, par le biais des cours d'informatique en technologie notamment pourrait jouer un rôle important dans l'information des parents.

1. Les critiques techniques

Type de blocages rencontrés:

Un parent a désinstallé le logiciel « tout simplement parce que suite à cette installation, je ne pouvais même plus accéder aux sites des magasins où j'étais inscrite; tel Géant casino, Carrefour ... systématiquement je devais envoyer un mail pour qu'on me débloque l'accès ponctuel, en donnant les raisons, qui devaient en outre être valables ... Cette opération était à renouveler à chaque fois, et de plus le déblocage ne pouvait parfois être effectué que le lendemain !!! De ce fait je ne pouvais plus, ne serait ce que consulter mes comptes ou les publicités dans ces sites de magasins. J'ai adressé mails et courriers pour me faire expliquer tout cela, tous sont restés sans réponse ... en conséquence, j'ai désinstallé le contrôle parental qui était trop contraignant pour moi. J'aurais moi souhaité qu'en cas de problème, on me demande seulement un mot de passe pour accéder. » (sur Wanadoo) Ce témoignage n'est pas isolé.

Les blocages peuvent aussi n'être que temporaire et nécessiter simplement une réinstallation (dans ce cas ils n'ont pas été codés comme « blocage »).

Ils peuvent ne concerner que l'accès à la messagerie.

Certaines transactions deviennent impossibles, montrant implicitement des problèmes de partage de l'ordinateur entre parents et enfants : « Difficulté pour effectuer certaines transactions en ligne : par exemple, j'avais interdit la communication de leur identité complète, ou de l'adresse précise (nom de la rue), et de ce fait j'étais bloqué pour remplir des documents administratifs. » *Les parents devraient cependant utiliser des sessions différentes pour chaque utilisateur.*

Sont aussi mentionnées des blocages liés à l'ancienneté de l'équipement informatique (windows 98) ou à des incompatibilités entre logiciels et notamment avec l'antivirus.

Filtre excessif :

De nombreux parents indiquent que les recherches deviennent impossibles même dans un cadre scolaire (recherche sur la mythologie). Ils sont donc obligés d'être présents physiquement lors des recherches pour débloquer l'ordinateur.

Certains préfèrent accompagner leurs enfants pour ces recherches, d'autres carrément désinstaller le logiciel.

Ex : « logprotect bloque trop de pages, si j'écris culotté, il stoppe car il lit cul », celui de wanadoo aussi selon un autre parent.

Un autre se plaint de ce qu'il faut tout le temps donner l'autorisation aux enfants, même sur msn.

Des parents se plaignent de ce que le résultat du loto ne peut être consulté. De nombreux témoignages disent qu'ils n'ont plus accès à des sites scolaires nécessaires aux recherches de collégiens, voire pour des lycéens. Un parent dit qu'il a été éjecté du site de l'Assemblée nationale, comme de celui de la Redoute.

Beaucoup de parents considèrent comme une perte de temps le fait de devoir cliquer sur chaque page.

Ces lourdeurs sont telles que, même des parents qui se sont déclarés assez satisfaits par le logiciel, déclarent finalement n'utiliser que la fonction contrôle de la durée d'utilisation parce que les recherches scolaires étaient devenues impossibles.

Enquête du CIEM : que pensent les parents des logiciels de contrôle parental ?

Trop long

Les témoignages concernent la lenteur de la navigation, notamment au moment du chargement, c'est-à-dire de l'ouverture de l'accès à Internet (« temps d'ouverture multiplié par 3 »).

Insuffisant:

Dans ces critiques, les parents reprochent à leurs logiciels de laisser passer des images pornographiques, de ne pas contrôler les messages diffusés sur les forums ni sur les chats ; de laisser passer des spams à caractère pornographique et certains souhaiteraient même qu'ils contrôlent et bloquent le téléchargement de films pornographiques.

Certains voudraient aussi contrôler les personnes avec lesquelles discutent les enfants sur msn, voire bloquer msn.

Certains parents se plaignent que leur logiciel se déconnecte sans les avertir (securitoo).

Logiciel pas efficace

Les critiques des parents sont parfois globales : le logiciel n'est pas efficace. Parfois, les critiques sont au contraire plus fines : critique de la qualité des listes blanches et des délais dans les mises à jour, le filtrage « est une passoire », reproche de ne pas filtrer les messages qui ne sont pas émis à partir de la boîte électronique, de ne pas filtrer les forums. Il s'agit aussi d'impressions qui ne sont pas toujours motivées.

L'installation et l'utilisation sont trop complexes :

Certains logiciels demandent le mot de passe à chaque page consultée.

Sur AOL le contrôle semblant trop rigide, les enfants passent sur la configuration des parents.

Certains parents l'utilisent quand même et le trouvent indispensable mais sont obligés d'accompagner leur adolescent car le système de tri est trop complexe.

Ex : Pour Logprotect il faut noter tous les mots interdits.

Certains parents se sentent dépassés en informatique, la seule solution pour eux serait de demander à leurs enfants, ils ne le font pas car ce serait un non sens.

Certains aimeraient suivre une formation.

Difficultés de réglage

Les réglages sont difficiles du fait de l'ancienneté de l'ordinateur et de l'absence de formation en informatique.

Un parent n'arrive pas à paramétrer correctement le logiciel pour permettre des recherches et laisse donc son fils de 16 ans y accéder sans contrôle.

Certains se plaignent de l'absence de réglage par tranche d'âge sur le logiciel donné gratuitement par Free.

Certains craignent que le logiciel ne prenne trop de ressources sur l'ordinateur.

Un système facilement contournable :

Un certain nombre de parents estiment que les enfants un peu habiles, en particulier les adolescents sont parfaitement capables de contourner le logiciel. D'autres pensent que les logiciels sont aussi contournables par des sites adultes qui ajoutent des mots simples du langage des enfants pour les attirer.

2. Préférence pour des méthodes d'éducation sans les logiciels

Un grand nombre de parents mettent en avant l'éducation des enfants, le dialogue et la confiance voire la surveillance directe des enfants par les parents qu'ils trouvent préférables aux logiciels.

Enquête du CIEM : que pensent les parents des logiciels de contrôle parental ?

Mieux vaut l'éducation

L'attitude de nombreux parents face à l'enquête est de revendiquer l'éducation contre la censure. Ce sont des parents qui déclarent : « je préfère faire confiance à mes enfants » ; « j'ai un bon dialogue avec mes enfants ». Ce sont aussi des parents qui sensibilisent leurs enfants aux dangers d'Internet, donnent des recommandations simples (ne pas donner ses coordonnées, ne pas se mettre en relation avec des inconnus etc.).

Plus l'enfant grandit, plus les parents misent sur l'éducation et le dialogue. Ainsi des parents qui ont mis un logiciel en sont satisfaits voire le recommandent, ne l'utilisent plus eux-mêmes à cause de l'âge de leurs enfants (entre 12 et 16 ans) et de la lourdeur du contrôle, il compensent donc par la mise en garde des enfants.

Mais cette attitude concerne aussi des parents d'enfants très jeunes. Ainsi un parent qui estime ses enfants « matures » alors qu'ils ont entre 8 et 12 ans, d'autres laissent leur fils de 10 ans aller sur internet, « parce que l'interdit attise la curiosité ».

Certains ne croient pas à l'existence d'un danger. Ainsi, un parent qui n'a pas mis de logiciel de contrôle, qui a des enfants entre 8 et 12 ans, et les laisse aller sur Internet seuls : « j'ai vérifié qu'il y avait un contrôle parental, mais, personne ne l'a utilisé jusqu'à ce jour et nous n'en avons pas eu besoin, je n'ai rien vu d'anormal à ce jour. »

Or le fait que les parents ne voient « rien d'anormal » n'est pas une garantie suffisante pour les enfants. Bien des enfants ne disent pas à leurs parents ce qu'ils ont dû voir ou subir sur internet de peur de ne plus y avoir accès.

Ces parents voient le logiciel comme une démission des parents : « trop facile d'installer un logiciel pour faire son boulot de parent », « Un enfant bien éduqué » n'en a pas besoin.

Plus profondément certains parents revendiquent une éducation sans censure : « Ces outils ne sont que des leurres sans l'encadrement et le dialogue avec les parents. Qui peut dire quand des enfants / adolescents sont "mûr(e)s" pour visiter un site pornographique ? Sont-ils bien protégés si je leur cache les sites racistes ou négationnistes ? »

Or, le logiciel de filtrage est perçu comme un système de censure, donc « méprisant pour les enfants » et l'interdit assimilé à une « tentation » dangereuse : « bien sûr l'interdit est toujours tentant », *comme si c'était de ce côté que se trouvait le danger principal dans la formation des mineurs.*

Ils ont peur aussi que l'interdit ne soit pas efficace et suscite une curiosité du jeune qui pourra trouver tout ce qu'il veut en allant chez des copains. L'inefficacité des systèmes de filtrage viendrait en partie de la facilité à les contourner en allant surfer en dehors du domicile familial. *Mais en forçant le raisonnement, peu d'interdits seraient alors inculqués aux enfants.*

L'éducation s'accompagne souvent d'un contrôle : « éduquer, contrôler, interdire et recommencer encore mais aussi faire confiance. Internet s'apprend comme un outil de travail et un moyen de travail à chiffrer aussi en temps! ».

Mais pas toujours. Certains laissent même leurs enfants « gérer » : « ils ne sont pas idiots, si on leur explique... », Ils « doivent apprendre à gérer ». Ainsi ce sont quasiment les enfants qui effectuent le contrôle : « Nos enfants nous signalent eux-mêmes maintenant les sites "pervers" c'est-à-dire apparemment sans danger qui "s'incrument" ».

La confiance dans les enfants et les vertus de l'éducation est parfois sans limite : « J'ai préféré trouver ces sites dits violents ou pornographique et leur montrer en quoi ces sites sont trompeurs, mensongers de la vie ».

Enquête du CIEM : que pensent les parents des logiciels de contrôle parental ?

Les parents ont l'habitude de procéder ainsi pour les autres médias et ne voient pas la spécificité du média Internet (*sa globalisation, l'accès à des informations qui viennent du monde entier et qui ne sont pas soumis à des instances de régulation*): ils considèrent que Internet n'est pas très différent de la télévision : « toutes choses égales par ailleurs, les informations accessibles par l'ordinateur familial sont "équivalentes" aux informations accessibles par le téléviseur familial. » *En télévision, il existe cependant une instance de régulation, le CSA qui a mis en place des règles de diffusion (notamment horaire) en matière de protection des mineurs.*

Des parents eux-mêmes répondent sur le thème de la confiance dans les enfants et de ses limites : « nous avons l'impression de " contrôler" mais nous nous sommes rendus compte que c'était très naïf de notre part et envisageons maintenant sérieusement un logiciel de contrôle parental malgré un doute sur son efficacité.... »

Parfois au contraire, ce sont des parents qui estiment que, comme le logiciel est inefficace et difficile à gérer, ils comptent sur l'éducatif en ayant le sentiment d'un pis aller.

Des parents prudents qui recourent à un logiciel, indiquent qu'il faut cependant ajouter au filtrage mécanique un contrôle éducatif.

Mieux vaut la présence parentale :

Les parents avertis des dangers de l'internet souhaitent surveiller eux-mêmes leurs enfants. Ils mettent l'ordinateur dans le salon, dans une pièce centrale où ils ont l'occasion de passer, et d'exercer un contrôle visuel. Pour les plus jeunes, ils déclarent les assister dans leurs recherches et ne pas les laisser seuls devant l'ordinateur.

Beaucoup de parents disent contrôler l'historique, c'est-à-dire les sites auxquels leurs enfants ont eu accès et dire à leurs enfants qu'ils le contrôlent, pour limiter les navigations intempestives.

Certains parents bloquent complètement l'accès à Internet par un mot de passe quand ils ne sont pas présents à la maison.

Les limites de ces techniques de contrôle ne sont pratiquement jamais évoquées : possibilité pour le jeune d'effacer l'historique des sites, disponibilité du parent nécessaire à un tel contrôle, qu'il s'agisse d'accompagner l'enfant dans ses recherches scolaires ou de surveiller l'ensemble des sites consultés, faiblesse d'un contrôle a posteriori quand l'enfant a été confronté à des images ou à des propositions choquantes...

Logiciels recommandés par les parents :

Certains parents ont laissé un message spécial pour recommander leur logiciel :

- il s'agit de linksys,
- child contrôle 2006 ,
- provosquid,
- Norton internet security parce qu'il est simple avec ses trois niveaux, adulte, ado, enfant (*qui récolte pourtant aussi de nombreuses critiques*),
- Securitoo parce qu'il permet aussi de définir des plages horaires, pratique pour les enfants jeunes,
- Timewatch pour définir limites horaires,
- logprotect parce qu'il est facile à désactiver par les parents par un simple mot de passe, et permet de contrôler le fait de donner le nom ou les coordonnées...
- Content barrier pour les mac
- Optenet, permet de gérer le temps passé devant l'ordinateur

Enquête du CIEM : que pensent les parents des logiciels de contrôle parental ?

- Blue coat K9 en version freeware, en anglais
- Kiddyweb
- Pour PC sous linux , « un serveur linux interceptant le trafic avec Squidguard est indispensable »
- « Don't see » peu gourmand de ressources ;

A la place de contrôle parental, certains utilisent des anti spams pour éviter les spams pornographiques. D'autres conseillent d'utiliser d'autres systèmes d'exploitation que microsoft pour contrôler au niveau du routeur.

Mise en cause négative de fournisseurs :

Des parents se plaignent de faibles réponses chez Wanadoo, de l'absence de logiciel proposé par Tele 2 pendant longtemps, des insuffisances des solutions proposées par Free.

Trop chers

Parmi les plaintes relatives au prix des logiciels, certains émettent l'hypothèse que les logiciels gratuits soient des publicités pour les payants plus efficaces.

Résolutions et conseils

Plusieurs parents annoncent qu'ils vont s'occuper de cette question (trouver un logiciel) voire considèrent l'installation d'un logiciel comme indispensable, mais ils ne l'ont pas fait.

Parfois les parents se déclarent tout à fait satisfaits mais ne s'en servent pas parce que leur enfant est encore jeune, qu'ils préfèrent le contrôler autrement.

Quelques conseils de parents : choisir un mot de passe pas trop évident, pour éviter qu'il ne soit trouvé par l'enfant et en changer régulièrement.

Annexe 2 LE JOURNAL DU NET

Les parents jugent sévèrement les services de contrôle parental

Trop restrictifs pour certains, inefficaces pour d'autres, les logiciels de contrôle parental n'ont pas la côte auprès des parents, selon une étude du Collectif interassociatif enfance et média.

C'est un jugement sévère que dressent les parents de la qualité de service des logiciels de contrôle parental. Seulement un parent sur quatre se déclare satisfait des solutions développées pour protéger ses enfants des dangers du Web, selon une enquête du Collectif interassociatif enfance et média (Ciem). 72% des parents préfèrent laisser leurs enfants accéder seuls à Internet.

Depuis 2005, chaque fournisseur d'accès doit fournir sans surcoût un outil de contrôle parental à chacun de ses abonnés. Censés compléter utilement la présence physique du parent en réduisant les risques d'une confrontation avec des contenus choquants pour l'enfant, ces alliés informatiques se révèlent trop souvent des fardeaux, à en croire les intéressés.

Le Ciem, qui regroupe d'importantes associations familiales ou de parents d'élèves a reçu plus de 2.200 réponses à un questionnaire envoyé fin 2006 et ciblé sur l'utilisation ou non par les parents des logiciels de contrôle parental. Résultat : 39% des répondants ont expliqué avoir installé un tel logiciel, ou au moins tenté de le faire. Et si un peu moins des deux tiers d'entre eux affirment être satisfaits du service rendu, il reste plus d'un tiers (37%) de mécontents.

L'enquête ne précise pas si ces déçus du contrôle parental ont désinstallé leur nounou du Web. Néanmoins, il est fort probable qu'une large majorité d'entre eux ait décidé de se passer des services de ce type d'application, selon Sophie Jehel, chercheur au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (Carism) de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et auteur de l'étude du Ciem. "On peut penser que si ces applications étaient plus performantes, les parents seraient plus nombreux à les utiliser", estime-t-elle. "Les parents ont un discours construit sur ce type de logiciels, et même ceux qui en sont satisfaits restent critiques."

Premier grief : ces logiciels causeraient des ralentissements dans la navigation sur Internet et le fonctionnement de l'ordinateur. La qualité du filtrage des sites est également mise en cause. Certains déplorent son insuffisance, notamment pour les forums, les messageries instantanées et les webmails. D'autres reprochent au contraire des demandes de confirmation parentale à répétition, poussant les parents à désactiver la surveillance.

L'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA) partage le constat dressé par cette enquête. Mais elle insiste surtout sur la nécessité de responsabiliser les familles. "On ne peut pas tout attendre d'un logiciel, aussi bon soit-il", rappelle Dahlia Kownator, sa déléguée générale, qui souligne que les deux tiers des parents ayant installé un tel programme en sont satisfaits.

Même si les résultats de cette enquête inquiètent le Ciem, le collectif préfère ne pas crier haro sur les FAI. "Ces logiciels restent de bons premiers outils pour encadrer les enfants", nuance son vice-président, Christian Gautellier. "Néanmoins, il est évident qu'ils ne sont pas assez performants et pratiques d'utilisation. Il faut que les fournisseurs d'accès en prennent conscience." Le Ciem souhaite donc profiter de cette étude pour organiser une réflexion commune avec les FAI. Et si pour l'instant aucun rendez-vous n'a été fixé, on assure des deux côtés vouloir organiser une rencontre au plus vite.

Benoit MELI, JDN

Annexe 3 - (AFP)

PARIS, 5 juil 2007 (AFP) - Seulement 39% des parents ont installé ou tenté d'installer sur leur ordinateurs un logiciel de contrôle parental d'accès à internet, selon une enquête du Collectif interassociatif Enfance et Media (CIEM) auprès de ses adhérents. Par ailleurs, 72% des parents interrogés disent laisser leurs enfants accéder seuls à internet.

Le CIEM, qui regroupe d'importantes associations familiales, comme l'Unaf, ou de parents d'élèves, comme la FCPE, a reçu 2.231 réponses à son questionnaire envoyé fin 2006/début 2007 et ciblé sur l'utilisation ou non par les parents des logiciels de contrôle parental.

Depuis le printemps 2006, la plupart des fournisseurs français d'accès à internet mettent à disposition de leurs clients des logiciels de contrôle parental gratuits, conformément à un accord obtenu à la suite de la Conférence de la Famille 2005, rappelle le collectif.

63% des parents qui en ont installé un logiciel en sont satisfaits, mais beaucoup de parents "témoignent de nombreuses difficultés: lourdeurs de fonctionnement de l'ordinateur après l'installation du logiciel, lenteur de la navigation du fait d'un filtrage excessif pour des sites qui semblent anodins, procédures trop complexes, difficultés de réglage".

Reste qu'un grand nombre de parents "n'ont pas fait la démarche" (61%) "et, parmi eux, nombreux sont ceux qui préfèrent faire confiance à leur enfant après lui avoir expliqué les dangers de l'internet ou se charger eux-mêmes du contrôle et de l'accompagnement des enfants sur internet plutôt que de passer par un outil technique".

Le CIEM souhaite, sur la base de cette enquête, ouvrir un dialogue avec les pouvoirs publics et les opérateurs "pour que les difficultés concrètes des parents soient prises en compte dans l'évolution des technologies de protection des mineurs", indique son communiqué.

jba/vdr/Glk

éducation >> DÉBAT

FAUT-IL S'ÉQUIPER D'UN LOGICIEL DE CONTRÔLE PARENTAL ?

Sophie Jehel, sociologue

« Les parents sous-évaluent les dangers du Net »

Vous avez analysé pour le Collectif interassociatif enfance et médias (CIEM) une enquête de grande ampleur sur les logiciels de contrôle parental. Quelles sont vos conclusions ?

2 231 parents ont répondu à l'enquête. C'est un bon résultat, ce qui est à la fois le signe d'un intérêt et d'une inquiétude. Parmi ces parents, 72 % déclarent laisser leurs enfants accéder seuls à Internet. C'est du déclaratif, ce qui signifie que le chiffre est sans doute en réalité plus élevé. Le plus frappant, c'est l'âge des enfants : avant 8 ans, la majorité des parents (62 %) leur refuse l'accès libre à Internet. Entre 8 et 12 ans, le comportement des parents se renverse totalement : 68 % d'entre eux les laissent aller seuls sur le Web. Ensuite, ils sont 85 % à le faire. Ce basculement entre 8 et 12 ans montre que le fait de laisser les enfants aller seuls sur Internet de plus en plus tôt s'est banalisé.

La majorité des parents ne se sont pourtant pas équipés d'un logiciel de contrôle parental...

96 % des parents savent que ces logiciels existent mais seulement 39 % d'entre eux en ont installé un. Certains parents invoquent des problèmes techniques : ces logiciels perturbent le fonctionnement de leur ordinateur, le ralentissent... C'est parfois le cas. Il y a de toute manière une information sur le fonctionnement de ces logiciels à donner aux parents. Elle est encore insuffisante. Il faudrait aussi obtenir des simplifications dans le fonctionnement de ces logiciels. Mais d'autres parents invoquent, eux, une raison de principe : ils disent qu'ils apprennent à leurs enfants à aller sur le Net et qu'ils leur font confiance. Ou qu'ils consultent l'historique de leur ordinateur et que, sachant qu'ils vont le faire, leurs enfants tentent moins d'aller chercher des sites qui leur sont interdits.



Sophie Jehel est sociologue, chercheur au laboratoire CARISM/IFP à l'université de Paris II. Elle est co-auteur avec Divina Frau-Meigs de l'ouvrage *Jeunes, médias, violences*, paru en 2002 aux éditions Economica.

C'est illusoire ?

Oui. Les parents essaient de se rassurer eux-mêmes avec un discours qui consiste à dire « Moi, j'éduque bien mes enfants ». Mais, en la matière, si l'éducation est nécessaire, elle est très insuffisante. Les parents ne mesurent pas les dangers d'Internet, ils ne vont pas sur les sites que leurs enfants fréquentent. Il y a beaucoup de contradictions dans ce qu'ils disent, et ils transfèrent une part de leur responsabilité sur leurs enfants avec bonne conscience. Certains parents pensent que leurs enfants vont leur dire s'ils voient des images choquantes sur le Web. Mais ce n'est vrai que pour une minorité d'entre eux. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas discuter, mais c'est insuffisant. Il y

a même des cas extrêmes, rares heureusement, où les parents disent qu'il vaut mieux montrer à leur enfant ce qu'est un site pornographique pour lui montrer que ce n'est pas la réalité. C'est, à juste titre, répréhensible pénalement, et cela montre à quel point certains parents n'ont pas compris la violence de ces images, leur impact sur la construction de l'enfant, sur sa sexualité.

Jusqu'à quel âge l'utilisation de ces logiciels de contrôle est-elle nécessaire, selon vous ?

Jusqu'à 18 ans, si l'on veut être totalement cohérent. En tout cas, au moins jusqu'à 14-15 ans. Ensuite, tout dépend du contexte familial et de la personnalité du jeune. Quand les parents disent qu'ils sont présents aux moments où leurs enfants surfent sur le Net, le sont-ils vraiment ? Quand on interroge les enfants, ils disent plutôt que ce n'est pas le cas. Le vrai contrôle physique et éducatif est difficile, pour de simples raisons d'emploi du temps. Il faut faire prendre conscience aux parents que leur enfant vit aussi dans un groupe de copains, qu'au sein de ce groupe, il y a des échanges d'adresses de sites, une émulation, une curiosité normale à cet âge.

Comment persuader les parents de s'équiper d'un logiciel de contrôle ?

Les fournisseurs d'accès, mais aussi les médias et les associations de parents d'élèves ont un rôle essentiel à jouer. Ils doivent faire prendre conscience aux parents que l'éducation ne s'oppose pas à un contrôle technique, que celui-ci est une barrière de sécurité supplémentaire qui doit, de toute façon pour être efficace, être associée aux valeurs transmises aux enfants. Les parents ne doivent pas se défaire.

Propos recueillis par Bruno Quattrone

Conseils aux parents

Une protection efficace des enfants au cours de leur utilisation d'Internet passe avant tout par la vigilance, la pédagogie et le dialogue. Installer l'ordinateur dans une pièce commune, poser avec lui les règles d'utilisation du Web. Dites lui de ne jamais donner ses coordonnées à quelqu'un qu'il ne connaît pas, de ne pas accepter de rendez-vous, de supprimer les mails envoyés par des inconnus. Les logiciels de filtrage viennent en complément d'une présence physique. Il en existe plusieurs types, certains payants, d'autres gratuits. Le site www.e-enfance.org propose des tests comparatifs sur les logiciels des fournisseurs d'accès.

Annexe 5

Ce questionnaire s'adresse aux parents qui disposent d'un ordinateur chez eux avec accès à internet.

1- Vous habitez :

Ville ou Commune :

Département :

Vous disposez :

Du haut débit Du bas débit Votre fournisseur d'accès est :

2- Age des enfants qui ont accès à internet :

Moins de 8 ans entre 8 et 12 ans entre 12 et et 16 ans plus de 16 ans

3- Vos enfants ont-ils accès à Internet seuls ? Oui Non

4- Savez-vous qu'il existe des logiciels de contrôle parental qui doivent permettre la protection des mineurs sur Internet ? Oui Non

5- Comment avez-vous appris l'existence de ces logiciels ?

Par des publicités à la télévision Par des émissions de radio

Par des émissions de télévision Par votre fournisseur d'accès à Internet

Autre (préciser) :

.....

6- Savez-vous que certains de ces logiciels sont gratuits ? Oui Non

7- Avez-vous installé un logiciel de contrôle parental sur votre ordinateur familial ? Oui Non

8- De quel logiciel s'agit-il ?

.....

9- Qui a effectué l'installation ?

Vous-même Votre conjoint/e

Un de vos enfants Un installateur

Autre :

.....

10- Cette installation vous a paru :

Facile Moyennement facile

Difficile Impossible, vous avez renoncé

11- Si vous avez désinstallé le logiciel, quelles en sont les raisons ?

Vous n'avez pas réussi à faire fonctionner normalement votre accès à Internet

Votre débit Internet a été ralenti

Autre raison :

.....

12- Si vous l'avez conservé, quelle est votre appréciation sur son fonctionnement ?

Tout à fait satisfait Assez satisfait Pas du tout satisfait

Vos commentaires éventuels :

.....

.....

.....